



## MITJET Série 2010 ENGAGEMENT PILOTE CLES EN MAIN <sup>(1)</sup>

### Formule n°2 : Engagement Clés en main : Engagement locataire pour 7 épreuves : 28 courses

- ▶ 38 500 € HT pour l'engagement au championnat
- ▶ 635 € HT pour les droits d'engagement ASA par meeting.
- ▶ Assurance de 300€ HT et chèque de caution de 2000€ ou 6000€ TTC par meeting

### Formule n°2b : Engagement Clés en main : Engagement locataire pour 7 épreuves : 14 courses

- ▶ 23 000 € HT pour l'engagement au championnat
- ▶ 317.50€ HT pour les droits d'engagement ASA
- ▶ Assurance de 300€ HT et chèque de caution de 2000€ ou 6000€ TTC par meeting

### Comprenant :

- L'engagement aux épreuves de la **MITJET Série**.
- L'emplacement du véhicule dans le village **MITJET Série**.
- L'accueil du client sous la structure VIP tout au long du meeting.
- L'essence lors des épreuves.
- Le transport du véhicule sur les circuits par épreuve.
- L'assistance mécanique sur circuit par épreuve (*Comprenant l'entretien et un mécanicien pour 2 autos*).

### Non compris :

- La casse moteur.
- La casse du véhicule suite à un accrochage responsable ou non, ou à une sortie de piste.
- Les déplacements pilote.
- La combinaison pilote obligatoire (tarif 408€ ht)
- La licence FFSA en cours de validité (obligatoire).

### MODE DE REGLEMENT :

#### Engagement Clés en main : Engagement locataire pour 7 épreuves : 28 courses

Versement d'un acompte de 11 950€ HT (soit 14 292.20€ TTC) à la signature de l'engagement pour valider votre inscription. Le solde de l'engagement sera à payer en 3 échéances de 8 850 € HT (soit 10 584. 60€ TTC) les 1<sup>er</sup> mars, 1<sup>er</sup> juin et 1<sup>er</sup> septembre. Puis 759.46 TTC de droits d'engagement ASA par meeting et par voiture à verser le jour du meeting.

#### Engagement Clés en main : Engagement locataire pour 7 épreuves : 14 courses

Versement d'un acompte de 7 666.66 € HT (soit 9 169.33€ TTC) à la signature de l'engagement pour valider votre inscription. Le solde de l'engagement sera à payer en 2 échéances de 7 666.66€ HT (soit 9 169.33€ TTC) les 1<sup>er</sup> mars, 1<sup>er</sup> juin. Puis 379.73€ TTC de droits d'engagement ASA par meeting et par voiture à verser le jour du meeting.

**ATTENTION : Inscription limitée à 45 véhicules. Seront prioritaires les pilotes s'inscrivant pour la saison complète et payant leur inscription aux dates prévues dans l'engagement. Pourront participer à la 1<sup>ère</sup> épreuve de la série 2010, les pilotes ayant réglé l'intégralité de leur inscription.**

### Signature pilote :

VIP-CHALLENGE - SPECIALISTE DE L'ANIMATION AUTOMOBILE – STAGES DE PILOTAGE  
ZA de Longuetterre - 7 Allée de Longuetterre - 31850 MONTRABE - Tél : 05.34.25.85.33 - Fax : 05.34.25.79.61  
E-Mail : [vip-challenge@wanadoo.fr](mailto:vip-challenge@wanadoo.fr) - Website : [www.mitjet-serie.com](http://www.mitjet-serie.com)  
N° SIRET : 45212229400039 – N° TVA : FR83452122294 – APE : 9319Z





## MITJET Série 2010 ENGAGEMENT PILOTE CLES EN MAIN (2)

Nom, prénom : ..... Poids : ..... Taille : .....

TEAM : .....

Adresse : .....

Activité professionnelle : .....

Tél fixe : ..... Port : ..... Fax : .....

E-mail : ..... Licence n° : ..... ASA n° : .....

La licence FFSA est obligatoire pour participer aux épreuves de la **MITJET Série**.

7 meetings / 28 courses

7/ meetings / 14 courses

Cochez la(es) case(s) correspondante(s) à votre engagement et vos options.

### CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Je soussigné Monsieur ..... désire m'inscrire à l'intégralité des 7 épreuves de la **MITJET Série** 2010 Française. Je m'engage à respecter le règlement sportif et technique de la même série. D'autre part, je décharge de toutes responsabilités la société VIP-Challenge et ses dirigeants en cas d'accident corporel, responsable ou non, durant une épreuve ou une session de conduite en **MITJET**. VIP-Challenge se réserve le droit de modifier le calendrier des épreuves à tout moment.

#### GARANTIE:

La casse de l'auto n'étant pas prévue pour les véhicules de location (dégâts de carrosserie, mécanique, moteur, surrégime), la souscription d'une garantie dommage (non obligatoire) est possible pour un montant de 300 €HT par pilote et par épreuve avec une franchise de 2000 € (chèque de caution de 2000 € à remettre à votre arrivée, avant l'épreuve), pour un montant garanti maximal de 5 500 €. Le pilote sera responsable de tous les dégâts du véhicule loué lors de l'épreuve, responsable ou non, sauf sortie de piste liée à la maintenance du véhicule.

**ATTENTION : En cas de sinistre lors d'une course, le pilote ne pourra prendre le départ de la course suivante, sans avoir au préalable souscrit une seconde garantie avec un second chèque de caution, quelque soit le montant des dégâts.**

Après acceptation de l'inscription, aucune annulation ne pourra être prise en compte au cours de la saison, le montant de l'engagement sera conservé par VIP Challenge et le solde qui n'aurait pas été versé sera dû. Chèques à l'ordre de VIP-Challenge.

Fait à :

Signature et cachet commercial :

Le :

(Précédé de la mention « bon pour accord »)

VIP-CHALLENGE - SPECIALISTE DE L'ANIMATION AUTOMOBILE – STAGES DE PILOTAGE  
ZA de Longuetterre - 7 Allée de Longuetterre - 31850 MONTRABE - Tél : 05.34.25.85.33 - Fax : 05.34.25.79.61  
E-Mail : [vip-challenge@wanadoo.fr](mailto:vip-challenge@wanadoo.fr) - Website : [www.mitjet-serie.com](http://www.mitjet-serie.com)  
N° SIRET : 45212229400039 – N° TVA : FR83452122294 – APE : 9319Z





## DEROULEMENT DES EPREUVES

### Mitjet Série 2010

En fonction de l'homologation des circuits, 43 à 45 voitures maximum seront acceptées à participer aux essais officiels du meeting.

#### BRIEFING PILOTES OBLIGATOIRE

ESSAIS LIBRES\* : 30 Minutes PILOTES A + B

ESSAIS CHRONOS\* : 10 + 10 + 10 Minutes PILOTES A + B

Course 1	20 Minutes Maxi ou 9 tours	Pilotes A
Course 1	20 Minutes Maxi ou 9 tours	Pilotes B
Course 2	20 Minutes Maxi ou 9 tours	Pilotes A
Course 2	20 Minutes Maxi ou 9 tours	Pilotes B

#### PODIUM

\* Les essais libres et essais chronos pourront avoir lieu le vendredi sur proposition de l'organisateur.

VIP-CHALLENGE - SPECIALISTE DE L'ANIMATION AUTOMOBILE – STAGES DE PILOTAGE  
ZA de Longuetterre - 7 Allée de Longuetterre - 31850 MONTRABE - Tél : 05.34.25.85.33 - Fax : 05.34.25.79.61  
E-Mail : [vip-challenge@wanadoo.fr](mailto:vip-challenge@wanadoo.fr) - Website : [www.mitjet-serie.com](http://www.mitjet-serie.com)  
N° SIRET : 45212229400039 – N° TVA : FR83452122294 – APE : 9319Z





## MITJET Série 2010

*Super Série FFSA*

<b>Nogaro :</b>	<b>2/5 avril</b>
<b>Ledenon :</b>	<b>23/25 Avril</b>
<b>Dijon :</b>	<b>7/9 Mai</b>
<b>Val de Vienne :</b>	<b>25/27 Juin</b>
<b>Albi :</b>	<b>10/ 12 Septembre</b>
<b>Magny Cours :</b>	<b>15/17 Octobre</b>
<b>Valence :</b>	<b>30 / 31 Octobre</b>
<b>WTCC Marrakech :</b>	<b>15/16 Mai</b>
<b><i>épreuve hors championnat</i></b>	

VIP-CHALLENGE - SPECIALISTE DE L'ANIMATION AUTOMOBILE – STAGES DE PILOTAGE  
ZA de Longuetterre - 7 Allée de Longuetterre - 31850 MONTRABE - Tél : 05.34.25.85.33 - Fax : 05.34.25.79.61  
E-Mail : [vip-challenge@wanadoo.fr](mailto:vip-challenge@wanadoo.fr) - Website : [www.mitjet-serie.com](http://www.mitjet-serie.com)  
N° SIRET : 45212229400039 – N° TVA : FR83452122294 – APE : 9319Z

**MOTUL**



Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**

**- SHILTON -**

**B.R.M.**  
Bernard Richards Manufacture